



Délégation Académique à l'Education Artistique et à l'Action Culturelle

DAAC/15-688-62 du 30/11/2015

APPEL A CANDIDATURE POUR UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF ASSOCIEE AU CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DU PAVILLON NOIR- BALLET PRELJOCAJ A AIX-EN-PROVENCE

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE : Tél : 04 42 93 88 41 - Fax : 04 42 93 88 19

Recrutement d'un(e) professeur(e) de l'enseignement public assurant un service éducatif au sein du Centre Chorégraphique National - Ballet Preljocaj à Aix-en-Provence, rémunéré sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels. L'enseignant sera choisi pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur le lieu culturel.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional d'EPS, il participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Spectacle vivant » de la DAAC et le service pédagogique du CCN, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles.

Afin de mener à bien cette mission d'interface entre un lieu culturel et les équipes éducatives, il doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement la danse.
- Être à même de développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formation et de projets éducatifs et culturels
- Témoigner d'un regard polyvalent et d'une faculté d'adaptation
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec l'équipe du service des relations avec le public du CCN
- Accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets culturels transversaux inscrits dans ce partenariat et articulés avec les enseignements (notamment d'histoire des arts)
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec le CCN et la DAAC.
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser.
- Savoir s'inscrire dans une démarche collective.
- Exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle.
- Maîtriser les outils informatiques.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2015-2016, à compter du 18 janvier 2016 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi en fin d'année scolaire.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités :

- à prendre contact avec Camille Berthod, chargée de mission « spectacle vivant » à la DAAC (camille.berthod@ac-aix-marseille.fr) ou Céline Jolivet, chargée des publics au CCN (republic@preljocaj.org) afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 18 décembre 2015 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Mme Delouze Marie
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignants dont la candidature sera retenue seront convoqués pour un entretien, le 11 janvier 2016 après midi (l'horaire sera précisé) à la DAAC, Annexe du Pont des Trois Sautets

Pour tout renseignement :

Tél : 04 42 93 88 41 Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille